



GROUPE SCOLAIRE
CHARLES LECOUR
OISSERY

CONSEIL D'ÉCOLE DU 08 novembre 2019 A 18 H 30

Etaient présents : *Mesdames* : Richet, Boudighaghen, Peltier, Delaby, Gricourt, Carrey, Darcourt, Biet, Demangeon, Bourdier, Soyeux, Clain, Damiani, Parvedy, Padovan, Schneider, Amelot, Vieira, Galland, Petz, Hery, Guyon, Dartus, Cottard

Messieurs : Ragon, Chauvet, Poullain, Maimbourg

Excusés : *Mesdames* : Maix Sophie, Caeteno Fatima
Monsieur : Paulet Cédric

I°) Présentation du RASED

L'intervention de Madame Fédéler, enseignante du réseau d'aide, ne commençant qu'en février, dans notre école, le bilan des élèves en difficultés ne sera fait qu'au mois de janvier 2020, afin que les enseignants connaissent davantage les élèves.

Pour Madame Lopes, psychologue scolaire nous l'appellerons si besoin à tout moment.

Monsieur Ragon : Cette dernière ayant reçu la mallette des tests, financée par les trois communes, elle pourra donc les faire passer.

II°) Effectifs

Les chiffres actuels :

PS 38, MS 35, GS 37 total 110

CP 38, CE1 39, CE2 46, CM1 39, CM2 58 total 220

Soit un total **de 330 élèves pour 13 classes.**

Les prévisions pour l'an prochain seraient à 311 actuellement.

Depuis de nombreuses années maintenant, les effectifs de la maternelle sont chargés, avec une moyenne de 28 élèves par classe, avec des arrivées en cours d'année.

Cette année PS 28, PS/MS 27, MS/GS 27, GS 28 à partir de décembre.

Avec la mise en place à la rentrée de l'instruction obligatoire à partir de trois ans, la maternelle accueille désormais l'ensemble des enfants toute la journée. Les PS restent dormir à la maison le font seulement sur dérogation avec autorisation de l'inspecteur (moins de 10 enfants concernés sur les 38 PS).

Il faudrait donc prévoir quelques lits superposés, afin de pouvoir accueillir tous les enfants. Cette loi a également conduit à un changement des horaires de récréation de l'après midi, désormais de 15h15 à 15h45 afin de permettre aux enfants y compris les PS de retour de la sieste de profiter d'un temps d'ateliers supplémentaires.

Avec seulement deux ATSEM pour quatre classes chargées les conditions de travail deviennent difficiles. Les deux classes de petits et petits moyens sont privilégiées le matin mais l'après midi en plus de l'aide aux deux autres classes les ATSEM doivent assurer la levée et l'habillage de plus de 30 PS pendant que les maîtresses assurent la deuxième série d'ateliers de l'après midi.

La charge de travail pour seulement deux adultes est devenue très lourde et le travail préparatoire de découpage, d'organisation et de préparation de matériel des ateliers ne peut plus être effectué (il est réalisé par les enseignantes) puisqu'il faut après 16h30 assurer le ménage des locaux à savoir les quatre classes, les toilettes, la salle de motricité, le hall et tous les couloirs.

Nous sollicitons donc la possibilité d'avoir une troisième personne pour réaliser le soir le ménage des parties communes et permettre ainsi aux ATSEM de récupérer un peu de temps pour la préparation des classes.

III°) Ouverture de classe :

Après le comptage des élèves le jour de la rentrée par Monsieur Pinard, inspecteur de notre circonscription, notre école a bénéficié de l'ouverture d'une treizième classe.

Ce que nous ne pouvions prévoir en juin l'année dernière, compte-tenu d'un grand nombre d'inscriptions durant les grandes vacances.

Cette ouverture a pu se mettre en place le lundi 9 septembre avec l'arrivée de Madame Schneider.

IV°) Lecture et adoption du règlement intérieur :

Adoption : à l'unanimité.

V°) Présentation du DUERP

Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) est un document obligatoire réactualisé chaque année.

La démarche consiste à découper l'école en unités de travail ou de lieux (locaux scolaires, la cour, le préau...) et à évaluer les dangers et risques potentiels auxquels peuvent être soumis les usagers, élèves et adultes.

Pour chaque risque, on détermine si nécessaire des mesures de prévention, et on leur attribue un niveau de priorité (I pour immédiat, M pour à réaliser dans le mois...) ; on peut lancer des actions internes ou externes, au sein de l'école ou en Mairie.

En cas de problème, une fiche d'observation est remplie par la directrice de l'école et est transmise à l'IEN, à la Mairie et peut être soumise au conseil d'école de manière à être traitée au plus vite.

La réunion de travail a eu lieu le 12/09/2019 en présence de Mme Richet et Monsieur Vanballingham représentants la Mairie, Mme Boudighaghen, présidente des représentants de parents d'élèves et moi-même. Après avoir fait le tour des locaux, à ce jour, les risques constatés ont été : le risque accru de chutes dans la petite cour de l'élémentaire suite à l'enfoncement de la cour qui est sur pilotis. Ce risque a fait l'objet d'une remontée écrite auprès de la mairie. Ce risque déclaré est récurrent chaque année.

Ainsi que le risque d'écroulement de la cabane pour ranger les vélos dans la cour des maternelles. Cette dernière a été enlevée.

Un budget sera demandé pour une nouvelle cabane, à la nouvelle municipalité, dès l'année prochaine, afin que les vélos soient plus accessibles, pour une meilleure distribution aux élèves durant les temps de récréation.

VI°) Evaluations CP/CE1

Parole aux enseignantes.

Madame Carrey : les évaluations CP ont été passées du 16 au 27/09 pour identifier ou confirmer les besoins, celles du 20 au 31 janvier 2020 seront des évaluations sur les apprentissages.

En français ce qui est fragile c'est la reconnaissance de lettres et le vocabulaire, en mathématiques, la comparaison des nombres, les problèmes et quantifier des collections, mais cela est surtout lié à la forme de l'exercice.

Les résultats sont davantage fragiles en mathématiques. Ils ont été transmis aux parents.

La projection des évaluations au TBI a été bénéfique.

Madame Amelot : les évaluations CE 1 ont été passées du 16 au 27/09 en une seule fois.

En français : fragilité pour lire à haute voix en 1 minute un texte et une liste de mots.

En mathématiques : fragilité en problème, représenter les nombres, additionner, soustraire.

Les résultats ont été transmis aux parents.

VII°) sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 24/09/2019 à 10h10 sans aucun problème.

Un exercice confinement attentat a eu lieu le 10/10/2019, il a duré 30 minutes, il s'est bien déroulé. Seul Monsieur Vanballingham était présent, les parents d'élèves n'ayant pas reçu l'information, car Madame Destrac ancienne présidente des parents d'élèves pensait que j'avais diffusé l'information à tous les parents. Nous en avons discuté, les informations seront donc envoyées à Madame Boudighaghen, « POUR DIFFUSION » à partir de maintenant.

A l'issue de cet exercice attentat, on a constaté et remonté à la Mairie qu'il manquait des rideaux occultant dans plusieurs endroits.

Il faudrait mettre des films occultant ou autre sur les portes extérieures qui ne peuvent recevoir des rideaux pour la sécurité incendie.

Le silence complet a été strictement respecté par l'ensemble des classes même les plus petits.

La fin de l'exercice n'a pas pu être entendu par toutes les enseignantes de maternelle, car les portes étaient fermées, le déclenchement a difficilement été entendu par Madame Bourdier, tout au fond de l'école maternelle, car mon coup de sifflet n'était pas assez audible, il aurait fallu que je m'approche au plus près de sa classe.

Nous avons mis 1 minute et 15 secondes en courant pour que le déclenchement soit entendu dans toute l'école.

Nous attendons le nouveau système de déclenchement dans chaque classe.

Réponse de la mairie : les travaux ont débuté et se termineront le mercredi 13/11/2019, les rideaux seront posés après les vacances de Noël.

VIII°) Projets

Projet avec Mme Simons en médiathèque autour de l'école d'autrefois en élémentaire, sur les jeux, les chansons et les comptines d'autrefois en maternelle.

Notre cross ELA a rapporté **495€ à l'association.**

Des enfants (une trentaine) de CM vont participer aux commémorations de l'armistice le lundi 11 novembre.

Durant la semaine du goût les élèves de maternelle ont travaillé sur les différentes couleurs des aliments ; les CP/ CE1 sur les abeilles et le miel avec la venue d'un apiculteur deux fois dans l'année ; d'autres ont travaillé sur le chocolat et les différents plats typiques de certaines nationalités.

Notre projet d'école sur 3 ans se décline autour de 3 orientations :

- 1) Agir sur le climat scolaire
- 2) Se sensibiliser aux différentes cultures et civilisations
- 3) Améliorer les résultats scolaires en mathématiques

Pendant toute la durée de ce projet d'école soit 3 ans toutes les actions vont se décliner autour de ces orientations.

Un premier conseil école collège qui concerne les CM1 CM2 et 6^{ème} a eu lieu le 24/09. Un point a été fait sur les progressions en anglais, un rappel a été proposé pour l'utilisation des salles de sciences, d'informatique, ainsi que la salle des arts plastiques. Un travail sur l'oral a été proposé pour la prochaine réunion.

Dans le prochain budget il faudrait prévoir l'équipement d'un TNI dans la classe de Madame Schneider, les enseignants sont ravis et l'utilisent tous les jours, c'est une grande qualité de travail.

Des sorties sont déjà prévues : à Cesson, à l'école d'autrefois, en rapport avec notre projet en médiathèque. Le 22 novembre pour les CM1 et les CM1/CM2, en janvier pour les 2 classes de CM2 et les classes de CE 1 et CE1/CE2, le 19 novembre pour les CP et les CP/CE 1 sortie à Meaux aux serres municipales et au parc du Pathis, pour une marche sportive et une découverte de la nature et de sa propre respiration.

IX °) Questions des représentants de parents d'élèves :

Rappel : ces questions ne doivent en aucun cas être des questions personnelles qui doivent être réglées à titre individuel. Les questions retenues au conseil d'école doivent être une valeur ajoutée pour la communauté éducative dans l'intérêt de tous.

Mme Cottard : Avant tout je voudrais évoquer le problème des goûters. Les goûters étant interdits par l'Education Nationale en maternelle, mais autorisés en élémentaire, nous voyons des élèves arriver avec beaucoup trop de nourriture et surtout inappropriée, comme : les chips, les bonbons, les chewing-gums, les boissons sucrées. Pour une meilleure hygiène alimentaire que nous enseignons nous conseillons : une barre de céréales, une compote, une boisson lactée et deux biscuits au maximum (et non pas un paquet de biscuits entier). D'autre part l'amplitude horaire de l'après midi n'étant que de 2h30, les élèves devraient être en capacité d'attendre 16h30 pour goûter.

Et enfin je rappelle que la patinette est interdite dans la cour des maternelles pour les enfants ainsi que pour les parents.

• **Concernant les questions à l'école :**

-Lors du cross, pourquoi les trois premiers n'ont pas eu de médaille?

Réponse de Mme Cottard : Nous courons pour l'association ELA, donc la leucodystrophie.

Leur slogan est « mets tes baskets et bats la maladie », voilà la devise, c'est un cross solidaire, nous prôtons donc la solidarité. Durant la semaine précédant le cross en élémentaire les enseignantes passent un DVD qui explique ce qu'est cette maladie, nous faisons une dictée ELA pour les sensibiliser et leur faire prendre conscience qu'eux ont cette chance de pouvoir courir, qu'ils doivent en profiter.

Les médailles seraient donc de trop, ce n'est pas l'objectif de ce cross, les diplômes sont suffisants. Petit rappel le diplôme du dernier enfant courageux, changera chaque année.

-Concernant les questions à la mairie

1/-Est-ce que les comptes rendus du conseil d'école peuvent être visibles sur le site internet de Oissery ?

Réponse de la mairie : Il n'y a pas eu de réponse de Madame Destrac au mail du maire, et le conseil d'école du dernier trimestre n'a pas été transmis.

2/-Est-ce que l'abri en bois, situé dans la cour de récréation des maternelles pour ranger les vélos sera remplacé ?

Réponse de la mairie : Non la cabane ne sera pas remplacée, car la cantine va être agrandie, donc la maternelle va récupérer « l'ancienne cuisine », et l'élémentaire coté de la laverie. Les travaux ont été budgétés et débiteront en 2020.

-3/ Est-ce qu'il y a un risque de danger pour les enfants si les usines « biogaz » sont implantées à la sortie de la ville ?

Réponse de la mairie : Il n'y a pas de danger, les silos sont plus risqués. Aujourd'hui il n'y a pas de permis de construire, cela sera géré par le préfet avec avis consultatif du conseil municipal, c'est un projet qui ne rapportera rien à la commune, les tuyaux si cela se fait passeront à 2 km de la commune.

Il n'y aura pas d'ennui pour l'école si ce n'est davantage de circulation durant les travaux.

4/- Quelle est l'organisation de la cantine pour les PAI ?

Réponse de la municipalité

Tous les animateurs sont informés de la procédure d'urgence.

Les repas et les goûters sont fournis par les parents, et déposés dans un frigo à part.

Il faut que les parents notent le nom de l'enfant sur les boîtes.

Les PAI mangent à la même table pour des raisons de sécurité, 4 au premier service, et 4 au second.

La séance s'est terminée à 19h15.

Corinne COTTARD

Les représentants des parents

